

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION 12 mai 2017
DATE D'AFFICHAGE 04 avril 2017
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 14
PRESENTS 13
VOTANTS 13
Objet : PLU de la Commune de Saint-Witz Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous Préfecture le 29 MAI 2017 et de la publication le 29 MAI 2017

L'an deux mille dix-sept, le 22 mai à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KUDLA Dominique, Maire de la Commune.

Étaient présents : Messieurs KUDLA, DUPUIS, MAUCLER, PLASMANS, SUBILEAU et TORDJMANN et Mesdames DIEUCHO, LEFEVRE, LEGRAND, MORAT et PASSENAUD ; lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents excusés : Monsieur BAZIER (pouvoir à Monsieur DUPUIS)
Madame CAUCHIE (pouvoir à Monsieur KUDLA)

Absent : Monsieur DAVID

Madame MORAT a été désignée pour assurer les fonctions de secrétaire.

**PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA VILLE DE SAINT-WITZ -
AVIS**

Le Conseil municipal,

Vu l'article L.123-9 du Code de l'Urbanisme soumettant le projet du Plan Local d'Urbanisme pour avis aux personnes publiques associées et notamment aux communes limitrophes,

Vu la délibération du Conseil municipal de la ville de Saint-Witz en date du 30 mars 2017 arrêtant le Plan Local d'Urbanisme,

Vu le projet du PLU de Saint-Witz arrêté le 30 mars 2017 et transmis le 04 avril 2017,

Considérant le courrier de la ville de Saint-Witz en date du 4 avril 2017 adressé à la commune de Villeron pour émettre un avis sur le projet de PLU arrêté,

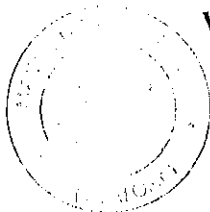
Considérant que cet avis doit parvenir à la commune de Saint-Witz au plus tard le 4 juillet 2017, soit trois mois après la transmission du projet de Plan Local d'Urbanisme et qu'à défaut cet avis sera réputé favorable,

Sur le rapport de Monsieur KUDLA et sur sa proposition,

Après en avoir délibéré,

Emet un avis favorable sur le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté de la ville de Saint-Witz.

VOTE A L'UNANIMITE



Fait à Villeron, le **29 MAI 2017**
Le Maire,
Dominique KUDLA

Accusé de réception en préfecture
095 21 96 67 55-20170529-de-7-3-
2017-DE
Date de réception préfecture :